



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

Numéro : DP 062498 25 00025 U6201

Adresse du projet : 9 Rue de Tunis 62300 Lens

Déposé en mairie le : 13/02/2025

Reçu au service le : 15/02/2025

Nature des travaux: 12175 Modifications de l'aspect extérieur

Demandeur :

SCI LA METRISE représenté(e) par
Monsieur MAGUREAN Vasile

18 Place des Nympheas
93420 Villepinte

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect de la prescription suivante :

- Les enduits devraient être réalisés de couleur, blanc-cassé ou beige, de teinte claire en évitant le blanc pur et le gris, avec une finition d'aspect lisse ou taloché, sans baguettes d'angle.

Fait à Arras



Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 10/03/2025 à 17:54

Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Maison Syndicale des mineurs et ancienne salle de cinéma "Le Cantin". situé à 62498|Lens|au 78 Casimir Beugnet (rue rue Emile Zola.

Gare situé à 62498|Lens.

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..